

Jeudi 13 décembre 2018

Albertville, Allondaz, Bonnefont, Bonneville, Cluses, Coles, Cléry, Colson, Crest-Volant, Esports-Blog, Flumet, Fontaine, Gill-va-taire, Gilly-sur-Taire, Grignon, Houdouze Les Saliers, Le Bouché, Le Girard, Marillat, Méribourg, Montellier, Monthion, Notre-Dame-de-Pellencourt, Notre-Dame-des-Sauvages, Palud, Planchevaux, Clavelin, Argèves, Saint-Hilaire-sur-Taire, Saint-Nizier-le-Chapelle, Saint-Paul-sur-Taire, Saint-Vincent, Thénay, Thonon, Tignes-en-Savoie, Uriage, Venthon, Verres-Arves, Villard-sur-Claire

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni le Jeudi 13 décembre 2018 à 18h30, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20181213-2018_12_13_D35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2018
Publication : 19/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

- 65 délégués dont 2 suppléants à la délibération n°0
- 62 délégués dont 2 suppléants de la délibération n°01a à la délibération n°01d
- 66 délégués dont 2 suppléants de la délibération n°02a à la délibération n°03
- 65 délégués dont 2 suppléants à la délibération n°04
- 64 délégués dont 2 suppléants à la délibération n°05
- 66 délégués dont 2 suppléants à la délibération n°06
- 65 délégués dont 2 suppléants de la délibération n°07 à la délibération n°08
- 66 délégués dont 2 suppléants de la délibération n°09 à la délibération n°14
- 67 délégués dont 2 suppléants de la délibération n°15 à la délibération n°28
- 65 délégués dont 2 suppléants de la délibération n°29 à la délibération n°46
- 62 délégués dont 2 suppléants à la délibération n°47
- 65 délégués dont 2 suppléants à partir de la délibération n°48

Nombre de membres représentés :

- 5 délégués représentés de la délibération n°00 à la délibération n°22
- 6 délégués représentés de la délibération n° 23 à la délibération n°28
- 7 délégués représentés à partir de la délibération n°29

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Aziz	ABBAS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE (de la délibération n°00 à la n°04 et à partir de délibération n°06)
ALBERTVILLE	Claude	BESENVAL (jusqu'à la délibération n°28)
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON (de la délibération n°00 à la n°03 et de la délibération n°05 jusqu'à la délibération n°22)
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Yves	DUJOL
ALBERTVILLE	Esman	ERGUL
ALBERTVILLE	David	GUILLLOT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE (de la délibération n°00 à la n°07 et à partir de délibération n°09)
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE

ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Marie-Agnès	LEROUX
ALBERTVILLE	Jean	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Valérie	ROUGERON
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Catherine	TERRAZ
ALBERTVILLE	Muriel	THEATE
ALLONDAZ	Bettina	CERVELLIN
BATHIE (LA)	Béatrice	BUSILLET
BEAUFORT	Nicolas	BLANC
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
CLERY	Frédéric	PALLUEL-LAFLEUR (à partir de la délibération n°15)
COHENNOZ	Christiane	DETRAZ
CREST-VOLAND	Lionel	MOLLIER
FRONTENEX	Sandrine	POIGNET
FRONTENEX	Laurent	VERNAZ
GILLY SUR ISERE	Jean-François	ALLARD
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Louise	TOGNET
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
HAUTELUCE LES SAISIES	Mireille	GIORIA
MERCURY	Michel	ROTA (à partir de la délibération n°02a)
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Elisabeth	REY
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER (de la délibération n°00 à la n°06 et à partir de délibération n°08)
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI (à partir de la délibération n°2a)
QUEIGE	Raymond	COMBAZ
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	TAVEL
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Georges	MEUNIER

SAINT PAUL SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
SAINT VITAL	Gérard	BLANCO
THENESOL	Patrick	PECCHIO
TOURNON	Xavier	TORNIER (jusqu'à la délibération n°46 et à partir de la délibération n°48)
TOURS EN SAVOIE	Chantal	MARTIN
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER (de la délibération n°02a à n°46 et à partir de la délibération n°48)
UGINE	Agnès	CREPY
UGINE	Philippe	GARZON (jusqu'à la délibération n°46 et à partir de la délibération n°48)
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD (à partir de la délibération n°02a)
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
VENTHON	François	CANTAMESSA
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ (de la délibération n°00 à la n°04 et à partir de délibération n°06)
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents : 2

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ESSERTS-BLAY	Jean-Paul	BOCHET
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI

Délégués représentés : 7

Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Béatrice BUSILLET
Annick CRESSENS	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Nicolas BLANC
Marie-Claude ANSANAY-ALEX	FLUMET	Ayant donné pouvoir à Christiane DETRAZ
Bruno KARST	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à Jean-Claude LAVOINE
Marie-France LOMBARDI	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX (à partir de la délibération n°23)
Claude BESEVAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie LEGER (à partir de la délibération n°29)

Le Conseil Communautaire a choisi **Bérénice LACOMBE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Finances – Budget annexe « Concession Assainissement Arlysère » – Budget Primitif 2019

Rapporteur : Christian RAUCAZ

Dans la continuité du Rapport d'Orientations Budgétaires intervenu le 15 novembre dernier, il est proposé d'approuver le Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Concession Assainissement Arlysère » de la Communauté d'Agglomération comme suit :

Section de fonctionnement

	Libellé	Crédits 2018	BP 2019
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	328 000 €	328 000 €
011	Charges à caractère général	84 500 €	84 500 €
67	Charges exceptionnelles	243 500 €	243 500 €
	Total Dépenses réelles	328 000 €	328 000 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	328 000 €	328 000 €
70	Produits des services du domaine et ventes	328 000 €	328 000 €
	Total Recettes réelles	328 000 €	328 000 €

Section d'investissement

Néant

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Concession Assainissement Arlysère » de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

